ARTS : HISTOIRE DES ARTS, THÉÂTRE, ARTS PLASTIQUES, ARTS DU SPECTACLE, ETC. 🎨🎵

Cinéma-audiovisuel : l'enseignement de spécialité de cinéma-audiovisuel propose aux élèves une formation **aux formes les plus larges de la création en images et en sons**, à partir d'approches historiques, stylistiques, techniques et sociologiques. Cet enseignement repose également sur la pratique de l'écriture, de la mise en scène, de la captation et du montage, et sur la découverte des techniques, des métiers et des contraintes économiques liées aux objets de grande diffusion (films, séries, vidéos diffusées sur Internet, jeux vidéo, etc.).

Histoire des arts : l'enseignement de spécialité d'histoire des arts propose aux élèves **un panorama des formes de création artistique** et s'attache à étudier leur contexte de création, quelles que soient leur époque et leur origine géographique. Cet enseignement a pour objectif de dispenser des clés d'analyse pour l'approche et la compréhension des arts plastiques, de la musique, des arts du spectacle, du cinéma, de l'architecture, etc. Il offre également une initiation aux pratiques culturelles en confrontant les élèves aux oeuvres grâce à des visites de différentes institutions culturelles.

Théâtre : l'enseignement de spécialité de théâtre propose d'**associer une pratique de jeu et une expérience de spectateur approfondie par la découverte de nombreux spectacles et la construction d'une culture théâtrale**. Au-delà de l'adaptation d'un texte à la scène, l'élève s'interroge sur ce qui constitue et caractérise un spectacle, ainsi que sur la relation entre ce spectacle et ses spectateurs. Il découvre et expérimente, par une pratique de mise en scène, toutes les composantes techniques du théâtre.

Musique : l'enseignement de spécialité de musique (classe de première, voie générale) développe les compétences fondamentales nécessaires à **l'expression musicale individuelle et collective**. Les élèves acquièrent une culture musicale large et approfondie forgée par l'écoute, l'analyse et l'interprétation d'un grand nombre d'oeuvres. Ils réalisent des projets musicaux et développent ainsi leur réflexion sur les pratiques musicales et sur les fonctions assumées par la musique, hier et aujourd'hui, en France et ailleurs.

Arts du cirque : l'enseignement de spécialité Arts du cirque articule la pratique approfondie des disciplines de cirque, le développement d'une créativité sensible et la construction d'une culture essentielle pour l'analyse critique des oeuvres circassiennes. Cet enseignement vise **la réalisation d'une prestation personnelle, réfléchie et enrichie de références**.

Danse : l'enseignement de spécialité Danse associe l'acquisition d'une **culture artistique vivante et ambitieuse, et la pratique artistique qui amène l'élève à conduire un travail chorégraphique personnel**. Grâce au partenariat avec les structures culturelles, l'élève rencontre des artistes et leurs oeuvres ; il approfondit ainsi son questionnement sur l'art chorégraphique et apprend à porter un regard éclairé et critique sur la pluralité des pratiques dansées.

Arts plastiques : l'enseignement de spécialité Arts plastiques associe l'exercice d'une **pratique plastique et la construction d'une culture artistique diverse**. Fondé sur la création artistique, il met en relation les formes contemporaines avec celles léguées par l'histoire de l'art. Il couvre l'ensemble des domaines où s'inventent et se questionnent les formes : dessin, peinture, sculpture, photographie, architecture, création numérique, nouvelles attitudes des artistes, nouvelles modalités de production des images.

Programme de 1re générale

http://cache.media.education.gouv.fr/file/SP1-MEN-22-1-2019/43/2/spe635_annexe_1063432.pdf

Programme de terminale générale

https://cache.media.education.gouv.fr/file/SPE8_MENJ_25_7_2019/92/9/spe249_annexe_1158929.pdf